

*Initiatives ministérielles*

permettra-t-il à tous les employés de participer à la réalisation de ces objectifs?

[Français]

Va-t-il favoriser ou entraver l'actualisation des talents de tous ceux et celles qui travaillent pour la population du Canada? Va-t-il aider tous les fonctionnaires, quels que soient leur sexe, leur couleur, leur origine ethnique ou leur handicap, à donner le meilleur d'eux-mêmes ou les empêcher de le faire? Va-t-il mieux préparer le gouvernement du Canada à faire preuve d'initiative et à donner l'exemple d'une gestion éclairée des ressources humaines?

[Traduction]

Il faut absolument que le fonctionnaire retrouve sa vitalité, sa fierté et son empressement à servir le public, qu'il sache que les Canadiens comprennent l'importance et la valeur de son travail. C'est une attitude qui est devenue beaucoup moins évidente depuis quelques années. Tous les fonctionnaires doivent mettre la main à la pâte et jouer un rôle constructif en s'inspirant de leurs connaissances et de leur expérience. Malheureusement, je crains que le Centre canadien de gestion ne serve qu'à élargir le fossé entre la direction et les employés.

Je crains que le projet de loi et le Centre n'élèvent une barrière de plus entre la direction et les sources mêmes de renouvellement, c'est-à-dire les fonctionnaires d'avant-garde, les chercheurs dans les laboratoires et les autres qui servent les Canadiens de l'Est à l'Ouest.

• (1330)

À cause de la façon dont le Centre est structuré, seuls les échelons supérieurs décideront du fonctionnement du Centre, des cadres et, en fin de compte, de la Fonction publique. La direction sera encore moins responsable devant le Parlement—donc devant les Canadiens—parce que le Bureau du Conseil privé détiendra le pouvoir et la direction et que lui seul prendra les décisions.

Si le Centre est mal organisé, il continuera de bloquer l'accès à la gestion des groupes qui en ont toujours été exclus. Il créera un petit cercle privé de gestionnaires qui appartiennent aux mêmes clubs, qui ont fréquenté les mêmes écoles, qui se coudoient aux mêmes réceptions et qui habitent les mêmes quartiers. Ce n'est pas ce dont la Fonction publique du Canada a besoin. Il n'est pas prévu dans ce projet de loi de relier la formation à la gestion

avec la formation dans tout le secteur de la fonction publique.

Le comité législatif chargé d'étudier le projet de loi C-34 et le Parlement auront une occasion exceptionnelle d'examiner les résultats du projet de loi avant l'adoption de celui-ci, étant donné que le centre fonctionne depuis plus d'un an. Ils auront l'obligation, au nom des Canadiens, de découvrir pourquoi un budget de 4,5 millions de dollars prévu pour la formation des cadres, a atteint la somme astronomique de 11,5 millions de dollars. Ils devront prendre le temps de découvrir si cette dépense améliore la gestion et la marche de la fonction publique du Canada, ou ne fait que préserver le territoire réservé des cadres.

Je suis heureuse d'appuyer le principe du projet de loi. J'estime qu'une initiative est nécessaire. J'attends avec impatience l'étude au comité législatif où l'on proposera les amendements nécessaires pour remédier à certains des problèmes dont j'ai parlé et pour faire en sorte que le projet de loi remplisse bien sa mission. Nous n'avons que faire d'institutions élitistes, de luxe, trop financées et qui servent leurs propres intérêts. C'est le moment de s'attaquer à la tâche ardue qui consiste à préparer la fonction publique du Canada, à tous les niveaux à relever les défis de l'avenir avec créativité, audace et d'une manière innovatrice. C'est le moment de gagner la confiance de tous les employés et d'augmenter leur capacité à contribuer à la construction d'une nation qui ne fait que commencer.

**M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest):** Monsieur le Président, il est quelque peu regrettable que nous n'ayons pas eu l'occasion de débattre ce projet de loi un peu plus tôt, ou un peu plus souvent, ou que nous n'ayons pas écourté plus souvent nos interventions, ce qui fait que nous aurions pu renvoyer la mesure au comité. Les députés auraient alors la chance d'examiner minutieusement le projet de loi pour voir s'il respecte les buts et objectifs pour lesquels il a été conçu, du moins de l'avis de bon nombre d'entre nous.

Nous croyons que ce projet de loi sera utile au pays. Il permettra à nos fonctionnaires de donner l'exemple aux jeunes d'aujourd'hui et d'assurer notre avenir. Des principes de bonne gestion des deniers publics et des ressources de l'État et de leur utilisation rationnelle sont très importants. À cet égard, les fonctionnaires canadiens perpétuent une longue, honorable et noble tradition.

Beaucoup de gens n'ont pas vu les commentaires que le vérificateur général a récemment formulés dans son rapport. Il a dit que la fonction publique parvenait à offrir